

# DU Oxyologie paramédicale pour urgences collectives

**Domaine :**

Sciences – Technologie – Santé

**Distinction :**

Santé

**UFR/Institut :**

-

**Type de diplôme :**

Diplôme d'université

**Prerequisites for enrolment :**

Bac + 3

**City :**

Créteil – Campus Henri Mondor

**Length of studies :**

1 an

**Accessible as :**

Employee training

## Présentation de la formation

**Préparer les infirmiers (IDE, IADE) et cadres infirmiers :**

- à intervenir en cas de Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)
- à participer, avec les formateurs et référents SSE, à la rédaction des procédures, à l'animation des exercices et à la formation des acteurs de santé, dans le cadre du plan blanc des établissements et des volets ORSAN

**Valider 3 modules SSE**

## Capacité d'accueil

30 étudiants

## Further studies

Diplôme d'expertise dans la gestion des interventions d'urgence sanitaire : UPEC (université Paris est Créteil)

## Career Opportunities

Référent NRBC des établissements de santé

## Organisation de la formation

De janvier 2021 à mai 2021 : 2 modules

Module 1 : 35 h

- Eléments de stratégie, tactique, logistique – Place des soignants dans les dispositifs ORSEC et ORSAN,
- Les situations sanitaires exceptionnelles. Principes de gestion de crise

Module 2 : 35 h

- Pathologies spécifiques et modalités de triage et de prise en charge de type damage control
- Procédures face à des risques REB et NRC des volets ORSAN
- Retours d'expériences – Méthodologie des exercices plan blanc

Exercice commun avec la capacité : Reproduction d'une chaîne médicale de secours extra hospitalière avec ateliers de mise en situation

Certificat médical d'aptitude demandé et certains enseignements sont couplés avec la Capacité de médecine de catastrophe.

## Test

- Epreuve pratique : 30 %
- Epreuve écrite finale : 70 %

## Calendrier pédagogique

- Début des enseignements : janvier
- Fin des enseignements : Mai
- Module 1 : 8 au 12 janvier 2021
- Module 2 : 17 au 21 mai 2021

- Epreuve pratique : 20 mai 2021 en commun avec Capacité de médecine de catastrophe
- Epreuve écrite finale : 21 mai 2021

### Modalités d'admission en formation continue

- Les cadres de santé
- Les infirmiers anesthésistes diplômés d'état,
- Les infirmiers diplômés d'état

Tarifs 2022-2023 :

- Frais de formation financeur : 2 033 € + 243 € de droits d'inscription
- Contacter [dufmc.fc@u-pec.fr](mailto:dufmc.fc@u-pec.fr) pour toute autre situation.

### Candidature

**L'acceptation au diplôme** se fera sur la base d'une lettre de motivation, curriculum vitae et d'un certificat d'aptitude physique (pour l'exercice) à adresser au responsable à [dop@samu94.fr](mailto:dop@samu94.fr) avant le 20 novembre 2020.

**Inscription** auprès du département universitaire de formation médicale continue : Les modalités d'inscription : étape par étape

### Partenariats

CHU Mondor

### Director of studies

Reponsable : Matthieu HEIDET

Les coordinateurs : François REVAUX, Didier MICHEL

Comité de Perfectionnement : Eric LECARPENTIER, François REVAUX, Didier MICHEL, Nicolas TRAVERS

CESU SAMU 94

Hôpital Henri Mondor

### Secrétariat

Secrétariat du responsable de l'enseignement :

Chantal Vallier

SAMU 94 - Hôpital Henri Mondor

94010 Créteil

[dop@samu94.fr](mailto:dop@samu94.fr) - 01 45 17 95 43